

Mairie d'Ussel Département de la Corrèze

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : 29 novembre 2023 Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 28

Nombre de pouvoirs : 1

Le six décembre deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 28 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE; Mme Maryse BADIA; M. Gille BARBE; Mme Nicole BERTHON; Mme Chrystèle BOYER; M. Michel BUCHE M. Tony CALLA; M. Tony CORNELISSEN; M. Patrick COURTEIX; Mme Sandra DELIBIT; M. Sébastien DEVALLIERE; M. Yoann FIANCETTE; M. Jean-Pierre GUITARD; Mme Mady JUNISSON; Mme Marilou PADILLA-RATELADE; Mme Martine PANNETIER; Mme Céline PARRAIN; M. Philippe PELAT; M. Michel PESTEIL; M. Bruno RAYNAUD; Mme Sophie RIBEIRO; Mme Tessa SAUBESTY; M. Jean-Marc SAUVIAT; M. Adrien SEIXAS; Mme Françoise TALVARD; Mme Patricia TILLET; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 1 membre du Conseil Municipal :

M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro:

DL20231206-003

Matière:

7.1.2 - Finances locales - décisions budgétaires - délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet:

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 20 novembre 2023 ;

Vu la Délibération n° DL20230412-011 approuvant le budget primitif du budget annexe de l'assainissement « 2023 » de la Commune d'Ussel ;

Vu la Délibération n° DL20230628-001 approuvant la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'assainissement « 2023 » de la Commune d'Ussel ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n° 2 du budget annexe de l'assainissement « 2023 », comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Dépenses			Recettes					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant			
66	Frais financiers	- 3 000,00						
67	Charges exceptionnelles	3 000,00						
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00			

SECTION D'INVESTISSEMENT									
Dépenses			Recettes						
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant				
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00				

Fait en Mairie d'Ussel, le 6 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture 019-211927504-20231206-DL20231206-003-DE Date de télétransmission : 07/12/2023 Date de réception préfecture : 07/12/2023 Date de mise en ligne : 07/12/2023 Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE